



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE

Dossier d'instruction pour la convention pluriannuelle

2018-2020

Demande de conventionnement et de subvention

ACI AI
EI ETTI

Nom de l'organisme : CIAS Chantier Insertion Intercom Bernay Terres de
Normandie

Dossier à retourner par courriel et voie postale à

DIRECCTE Normandie - Unité Départementale de l'Eure
Cité administrative – boulevard Georges Chauvin – 27023 EVREUX CEDEX
hnorm-ut27.developpement-local@direccte.gouv.fr
patricia.cardenas@pole-emploi.fr

Un dossier par demande de conventionnement

Ce dossier s'adresse à tout organisme porteur d'un projet d'insertion candidat à un conventionnement ou à un renouvellement de sa convention au titre de l'insertion par l'activité économique (IAE).

SOMMAIRE

I. PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

II. PRESENTATION DE L'ORGANISME CANDIDAT

III. PROJET D'INSERTION DE L'ORGANISME CANDIDAT

IV. MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

V. DEMANDE DE SUBVENTION

VI. ANNEXES

I. PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

Remarque importante : les structures qui sont déjà conventionnées au titre de l'année N-1 ne devront fournir que les éléments nouveaux (statuts actualisés en cas de changement, bilan le plus récent.....)

1-2 LES PIECES ADMINISTRATIVES

Dans tous les cas :

- Le dossier de demande de conventionnement SIAE et de subvention(s) dûment complété (daté, signé et portant le cachet de l'organisme permettant l'identification précise du signataire, en particulier le nom, le prénom et la fonction).
- Le compte de résultat et le bilan de la structure entière certifiés de l'année N-1 seront transmis au 30 juin de l'année N au plus tard (*attention : en cas de multi activités (IAE – autres), le compte et le bilan doivent porter sur l'intégralité de la structure et non pas uniquement sur les activités liées à l'IAE*).
- Si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de la structure, le pouvoir de ce dernier au signataire,
- L'organigramme de la structure.
- Pour les salariés permanents : les CV des encadrants techniques et des personnes chargées de l'accompagnement socioprofessionnel.
- Les fiches de postes des emplois proposés aux salariés en insertion et celles des permanents.
- RIB ou RIP

1-2 – LES BILANS

Le bilan annuel d'activité en application des articles R. 5132-3 (EI), R.5132-10-8 (ETTI), R.5132-13 (AI) et R.5132-29 (ACI) du code du travail. En 2014, Lorsque la structure a bénéficié d'une aide à l'accompagnement, ce bilan distingue dans une section spécifique le bilan quantitatif, qualitatif et financier des actions ainsi financées. Ces éléments sont réalisés et transmis à l'échéance du projet dans les conditions arrêtées par la convention.

Rappel : Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code Pénal.

II. PRESENTATION DE L'ORGANISME CANDIDAT

2.1. INFORMATION GENERALE

Nom de l'organisme : CIAS Chantier Insertion Intercom Bernay Terres de Normandie

Identification du responsable de la structure (*le représentant légal : le président ou autre personne désignée par les statuts*) :

Nom : ROUSSELIN

Prénom : Jean-Claude

Fonction : Président

Téléphone : 02.32.43.50.06

Courriel : jc.rousseau@bernaynormandie.fr

Identification de la personne chargée du dossier de convention et de subvention (*si différent du représentant légal*) :

Nom : GUERNON

Prénom : Delphine

Fonction : Direction Insertion et Conseillère en Insertion Professionnelle

Téléphone : 02.32.43.37.04

Courriel : d.guernon@bernaynormandie.fr

2.2. SITUATION JURIDIQUE

Forme juridique : Établissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI)

Date de création : 19/06/2006

Numéro de Siret : 2 0000 377 0000 50

Code NAF /APE: 88 99B

Numéro RNA délivré lors de toute déclaration (création ou modification) en préfecture :

Numéro récépissé Préfecture :

N° de déclaration d'activité (organisme de formation) :

Convention collective (intitulé):

Adresse du siège social : 299 rue du Haut des Granges - 27300 BERNAY

Téléphone : 02.32.43.50.06

Fax : 02.32.43.56.44

Courriel :

Site Internet :

2.3. COORDONNEES BANCAIRES

Etablissement	Guichet	N° de Compte	Clé RIB	Domiciliation
30001	00196	D2760000000	19	
Domiciliation : <i>Banque de France 1 rue de la Vrillière 75001 PARIS</i>		Titulaire du compte : Trésorerie de Bernay 26 rue Guillaume de la Tremblaye 27300 BERNAY		
identification internationale IBAN : FR51 3000 1001 96D2 7600 0000 19 CODE BIC : BDFEFRPPCCT				

Votre association a-t-elle des adhérents personnes morales : Oui Non Lesquelles ?

Votre organisme dispose-t-il d'agrément(s) administratifs(s) ? Oui Non

Si Oui, précisez lesquels (exemple : entreprise solidaire, services aux personnes, CHRS.....)

Type d'agrément	Attribué par	Date attribution	Durée validité
C.D.I.A.E.	D.I.R.E.C.C.T.E de l'Eure	24.03.2015	3 ans

Votre organisme est-il reconnu d'utilité publique ? Oui Non

dispose-t-il d'un commissaire aux comptes ? Oui Non

est-il assujetti à la TVA ? Oui Non

Adhérez-vous à un réseau ? Oui Non

Si oui, lesquels ? : Chantier École

Quel est votre OPCA ? : Pas d'OPCA car CNFPT

2.4. STRATEGIE ET ACTIVITES DE LA SIAE : Remarque : en cas d'ensemblier, il faut détailler la partie conventionnée au titre d'une AI, ACI - EI ou ETTI.

- Quelles sont les principales activités¹ qui serviront de supports à la SIAE ? (exemple : entretien d'un lieu, activités de bâtiment, de recyclage des déchets...)?

Entretien des espaces verts du C.I.A.S

- Locaux administratifs de Beaumont-le-Roger
- Maison de l'enfance de Beaumont-le-Roger
- Micro crèche de Goupillières
- Pôle ados de Beaumont-le-Roger
- CCRIL de Broglie
- Résidence autonomie Serge Desson de Beaumont-le-Roger

Entretien des espaces verts de l'I.B.T.N. (en attente d'une validation de l'I.B.T.N.)

Direction du Tourisme

- Entretien des chemins de randonnées balisés définis d'intérêt communautaire
- Entretien des 25 kms de voie verte : tonte, débroussaillage, élagage, taille de haie, entretien du mobilier
- Fleurissement des Offices de Tourisme

Direction de l'environnement

- Entretien des mares et des ouvrages à intérêt hydraulique sur demande du service Grand Cycle de l'Eau (GCE)
- Entretien des Stations d'épuration de : Grosley sur Risle, Harcourt, Brionne, Le Bec Hellouin, et la Neuville du Bosc

Direction de l'économie

- Entretien du site du GIP Concordia sur la ZA de Perriers la Campagne et ZAC Maison rouge de Bosc Robert

¹ L'article L.513-6 du code du travail fixe aux ETTI une obligation d'activité exclusive

Interventions à destination des communes du territoire de l'I.B.T.N : sur appel à projet

- Amélioration du cadre de vie
- Valorisation du patrimoine
- Travaux en milieu naturel

Protection de l'environnement (sous réserve des disponibilités du service)

- Gestion des plantes exotiques envahissantes
- Entretien des berges du territoire de l'IBTN à la demande de l'ASA ou de tout autre acteur, après examen de la demande.
- Gestion différenciée pour toutes communes, associations ou autres du territoire de l'IBTN (semi de prairies fleuries, fauche tardive, éco-pâturage, actions en faveur de la biodiversité...).

Fleurissement des services du C.I.A.S

Tous les ans, le chantier d'insertion produit des plantes à massif : cette démarche pédagogique a pour but de former les agents à la production des plantes issues de bouturage ou de semis. Ces plants seront à destination du fleurissement des services du C.I.A.S.

Fleurissement des communes de l'I.B.T.N

Les communes non labellisées au titre des villes et villages fleuris et qui s'inscrivent dans cette démarche et après en avoir fait la demande auprès du service, pourront bénéficier d'un accompagnement technique et du fleurissement partiel de leur commune sur les deux premières années uniquement.

Ces activités ont-elles des spécificités particulièrement adaptées aux publics en insertion et à leurs besoins ? Si Oui, lesquelles ?

Avez-vous un client / donneur d'ordre qui représente plus de 50 % de votre chiffre d'affaires ? **Intercom**

Oui Non

Précisez le nombre de clients / donneurs d'ordre qui représentent plus de 25 % de votre chiffre d'affaires ?

aucun un deux trois

En 2017, comment vos ventes ont-elles été réparties entre ces différents clients ? (en % par type de clientèle) :

	en %		en %
Particuliers		Entreprises privées	
Associations	10	Bailleurs sociaux	
Etat/entreprises publiques		Collectivités territoriales	90%

- En 2017 avez-vous réalisé ou vos entreprises utilisatrices (cas des ETTI) une partie de votre activité dans le cadre de l'exécution de marchés publics ?

Oui Non Ne sait pas

Si Oui : En 2017, quel est le montant de vos recettes prévisionnelles liées aux marchés publics ? :

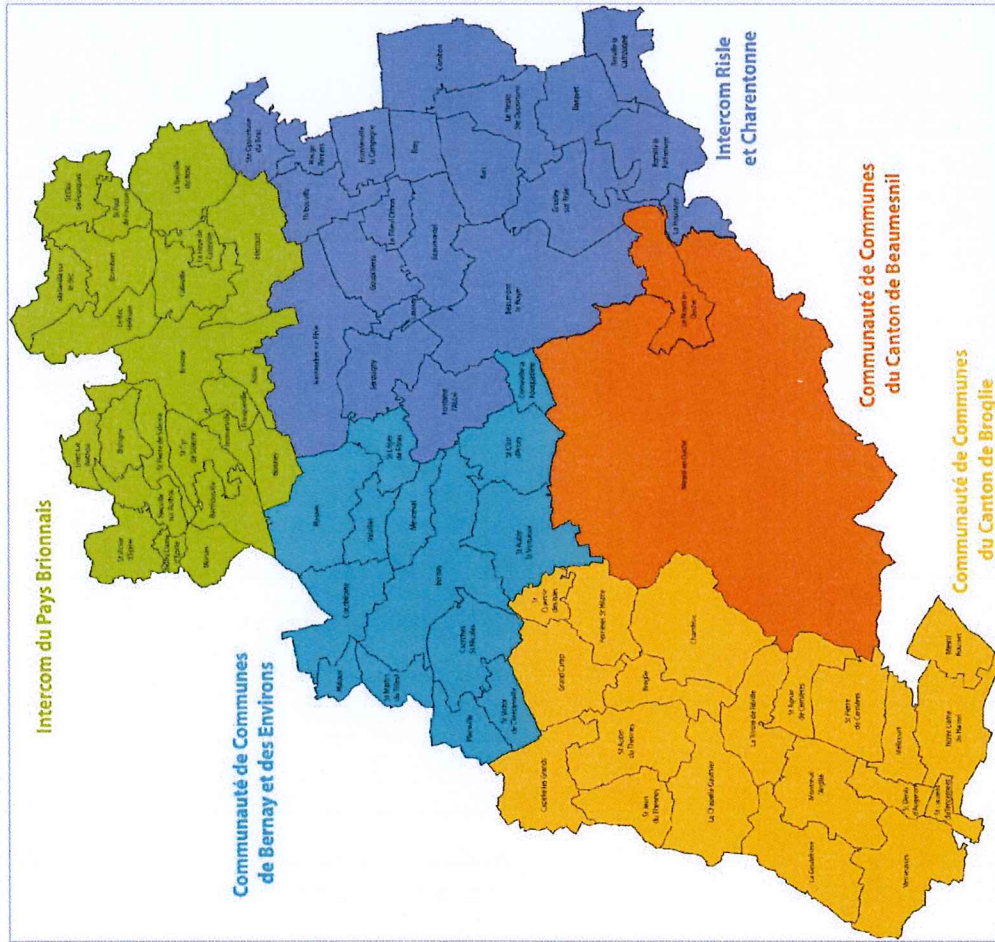
0

2.5. TERRITOIRE D'INTERVENTION

Préciser le territoire sur lequel votre organisme intervient (nom des communes ou intercommunalités) :

Sur tout le nouveau territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (Ex Intercoms Bernay, Broglie, Beamesnil, Beaumont le Roger et Brionne) et de toutes ses communes au nombre de 80.

Voir carte ci-dessous



Siège : Bernay
Nombre de communes : 80
Nombre d'habitants : 56090
128 conseillers communautaires
Superficie : 926 km² soit 60 hab/km²
D'est en ouest : 37 km / **Du Nord au sud :** 48 km

4 communes de plus de 2 900 habitants : Bernay, Mesnil en Ouche, Brienne et Beaumont le Roger
Une évolution démographique annuelle positive : 0,36%
18371 emplois

Les 80 communes de l'Intercom
Bernay Terres de Normandie

- | | |
|----------------------------------|---|
| Aclou | Menneval |
| Barc | Mesnil en Ouche⁽¹⁾ |
| Barquet | Mesnil Rousset |
| Beaumont le Roger | Montreuil l'Argillé |
| Beaumontel | Morsan |
| Le Bec Hellouin | Nassandres sur Risle⁽²⁾ |
| Bernay | La Neuville du Bosc |
| Berthouville | Neuville sur Authou |
| Berville la Campagne | Notre Dame d'Epine |
| Boisney | Notre Dame du Hamel |
| Bosrobert | Le Noyer en Ouche |
| Bray | Plainville |
| Brétigny | Plasnes |
| Brienne | Le Plessis Sainte Opportune |
| Broglie | Romilly la Puthenaye |
| Calleville | Rouge Perriers |
| Caorchés Saint Nicolas | Serquigny |
| Capelle les Grands | Saint Aignan de Cerrières |
| Chambiac | Saint Aubin du Themy |
| La Chapelle Gauthier | Saint Aubin le Vertueux |
| Combon | Saint Clair d'Arcey |
| Corneville la Fouquetière | Saint Cyr de Saleme |
| Courbépine | Saint Denis d'Augerons |
| Ecardenville la Campagne | Saint Eloi de Fourques |
| Ferrières Saint Hilaire | Saint Jean du Themy |
| Fontaine l'Abbé | Saint Laurent du Tencement |
| Franqueville | Saint Léger de Rôtes |
| La Goulatrière | Saint Martin du Tileul |
| Goupillères | Sainte Opportune du Bosc |
| Grand Camp | Saint Paul de Fourques |
| Grosley sur Risle | Saint Pierre de Cerrières |
| Harcourt | Saint Pierre de Saleme |
| La Haye de Calleville | Saint Quentin des Isles |
| Hecmanville | Saint Victor de Chrétienville |
| La Houssaye | Saint Victor d'Epine |
| Launay | Thibouville |
| Livet sur Authou | Le Tileul Othon |
| Malleville sur le Bec | La Trinité de Réville |
| Maluy | Valailles |
| Melicourt | Vemeusses |

⁽¹⁾ **Commune nouvelle de Mesnil en Ouche :** Ajou / La Barra en Ouche / Beaumesnil / Bosc Repout en Ouche / Epiney / Gisey la Coude / Gouillères / Granchain / Joriqueries de Livet / Landepereux / La Roussière / Saint Aubin des Hayas / Saint Aubin le Guichard / Sainte Marguerite en Ouche / Saint Pierre du Mesnil / Thevray

⁽²⁾ **Commune nouvelle de Nassandres sur Risle :** Carsix / Fontaine la Soret / Nassandres / Perriers la Campagne

Ce territoire sera-t-il identique pour les activités supports de la SIAE ? Si Non, préciser le périmètre :
Préciser l'organisation de votre siège et de vos antennes (obligatoire pour les AI et les ETTI) :

Siège et antennes	Code postal	Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture
Siège :	27300 Bernay	L, M, M, J, V	9h-12h / 13h30-17h30
<i>Pôle du Chantier d'Insertion</i>	27800 Brionne	L, M, M, J, V	8h-12h / 13h30-17h

Votre organisme agit-il dans un territoire couvert par :

- un PLIE ? Oui Non Ne sait pas

Votre organisme agit-il en :

- Quartier prioritaire de la politique de la ville ? Oui Non Ne sait pas

- Zone de revitalisation rurale ? Oui Non Ne sait pas

III. PROJET D'INSERTION DE L'ORGANISME CANDIDAT

Le présent projet d'insertion est élaboré sous la responsabilité du candidat et résulte de sa propre initiative. Il s'appuie sur le référentiel d'aide à la formalisation en annexe et sera décliné en quatre axes :

Axe n° 1 : Accueil et intégration en milieu de travail

Actions	Moyens mobilisés en interne	Partenariats
Orientation par d'autres partenaires	CIP	UTAS de Pont-Audemer, ACCES, ADISSA, CMS Brionne et Bernay, CCAS Brionne, SPIP de Bernay...
Mise en place MRS		
05.01.2017 : Analyse de poste (à Brionne)	CIP et Encadrant Technique	Pôle Emploi Équipe MRS
06.04.2017 : Proposition d'ateliers et mise en cohérence avec l'activité espaces verts (à Brionne)	CIP et Encadrant Technique	Pôle Emploi Équipe MRS et partenaires du territoire (ACCES, ALPI et l'TERACTION)
09.05.2017 : Étalonnage pour définir une moyenne par exercice (à Brionne)	2 salariés de chaque structure	Pôle Emploi Équipe MRS et partenaires du territoire (ACCES, ALPI et l'TERACTION)
Information collective (le 16.05.17) au Pôle Emploi de Bernay	CIP	Pôle Emploi Bernay et Pôle Emploi Équipe MRS
MRS (16 et 17.05.2017) (à Brionne)	CIP	Pôle Emploi Équipe MRS
Forum de l'Emploi à Bernay (23.05.2017)	CIP	Intercom Bernay Terres de Normandie
Information collective (le 04.10.2017)	CIP et Encadrant Technique	Pôle Emploi Bernay

Modalités de recrutement

- ↳ Contacts avec Pôle Emploi pour remettre en ligne l'offre d'emploi d'agent(e) de valorisation des espaces naturels pour public éligible RSA socle et autre.
- ↳ Réceptions et enregistrements des candidatures reçues
- ↳ Envoi par mail à tous nos partenaires et notre réseau de la date d'une information collective
- ↳ Lors de l'information collective :
 - * Présentation du chantier d'insertion et de ses activités
 - * Rappel des objectifs premiers du chantier : l'insertion socio professionnelle
 - Le chantier d'insertion en tant qu'étape transitoire – droits et devoirs du CDDI
 - Informations sur les partenaires financeurs dont le Conseil Départemental de l'Eure, la DIRECCTE...
 - * Entretien avec la Conseillère en Insertion Professionnelle et l'Encadrant technique

- ↳ Retour par mail à tous les partenaires qui nous ont orientés des personnes sur l'information collective
- ↳ Rédaction d'une fiche de demande d'agrément destinée à Pôle Emploi pour établir un agrément de 24 mois et envoi par mail à Pôle Emploi
- ↳ Demande de vérification de l'éligibilité du candidat par mail auprès de l'UTAS pour les BRSA
- ↳ Rédaction du premier contrat de travail pour un CDDI (4 mois) avec une période d'essai de 12 jours.
- ↳ Remise au candidat de la note d'information sur le financement d'un chantier d'insertion, du règlement intérieur et du livret d'accueil.
- ↳ Constitution du dossier : fiche de recrutement, attestation CAF, CV, CMU, inscription Pôle Emploi, permis de conduire, vaccination, casier judiciaire...

Modalités d'intégration

- ↳ Le jour de l'intégration sur le chantier, le candidat nous remet la note d'information des financeurs signée ainsi que le règlement intérieur signé.
- ↳ Visite des locaux pour les informer de l'organisation administrative de notre Intercom. À cette occasion, différents thèmes sont abordés :
 - * Fonctionnement de l'Intercom
 - * Travail et sécurité sur le lieu de travail
- ↳ Remise de l'Équipement de Sécurité (casque complet, chaussures de sécurité, protection auditive, paire de gants, gilet de protection et un blouson)
- ↳ Présentation et intégration avec l'équipe sous la coupe de l'encadrant technique.
- ↳ Signature du contrat de travail.

Axe n°2 : Accompagnement social et professionnel

Décrire de manière détaillée :

Préciser les objectifs généraux des actions d'accompagnement (développement, renforcement des actions d'accompagnement, création de nouveaux outils, ingénierie d'accompagnement, mise en place de référents...) :

Les actions d'accompagnement

Assurer des entretiens de suivi des objectifs liés à la construction d'un projet de vie sociale et professionnelle (*difficultés rencontrées, moyens à mettre en œuvre ...*).

Aide et orientation pour les problématiques qui peuvent se poser en matière démarches administratives, de logement, de transport, de mobilité, de budget, de santé, de justice, d'emploi, de formation...

Nature des freins	Nature des actions
Absence de projet professionnel	Accompagnement sur l'orientation de projet professionnel Forum, aide à la recherche de PMSMP pour confirmer le projet, rallye dans une filière, enquête métier...
Techniques de recherche d'emploi	Travail sur le CV, lettre de motivation, candidature spontanée, réponse à une offre...
Faible qualification/ Formation insuffisante	Formation externe / interne Remise à niveau avec partenaire (ADCC)
Administration	Aide à la constitution de dossier (retraite, pension de réversion, renouvellement CMU, demande d'aide complémentaire...)
Mobilité	Démarche permis de conduire Démarches avec la Préfecture pour les annulations de permis Accompagnement auprès d'une école de conduite pour les évaluations... Aide à la recherche pour l'achat ou la location d'un véhicule Accompagnement pour les dernières formalités de l'achat du véhicule
Problème de logement	Aide aux démarches de recherches de logement Orientation vers les bailleurs sociaux, Assistante Sociale et CAF
Endettement	Orientation vers une Assistante du Service Social Aide à la constitution du dossier surendettement
Santé / Addictions /autres soins	Antenne santé ou spécialiste Aide à la prise en charge médicale Aide à la constitution du dossier MDPH Mise en relation avec les partenaires (ADISSA...)
Fragilité psychologique	Antenne santé ou spécialiste Suivi psychologique
Manque de confiance en soi	Prendre conscience de ses propres capacités par le travail avec l'encadrant et par les démarches avec la conseillère en insertion professionnelle. Adaptation du poste de travail (production dans la serre)
Difficultés familiales/ Garde d'enfants	Orientation vers une Assistante du Service Social, PMI...

Préciser le nombre de PMSMP prévues pour 2018 et réalisées au 1^{er} semestre 2017

Nom du salarié en insertion	Date de la PMSMP	Structure d'accueil	Objectif de la période	Bilan
CADIOU	1 ^{er} semestre 2018		Valider un projet professionnel	

Axe n° 3 : Formation des salariés en insertion

Formations et ateliers prévus pour 2018 et réalisés au 1^{er} semestre 2017

Intitulé de la formation	Durée et date de la formation	Nom des bénéficiaires	Coût de la formation ou nom de l'organisme payeur
Utilisation de la débrouailleuse	7 heures	DAUCHY DUPUIS POTTIN RAMBERG TROCQUET POYER CADIOU FAURE	Interne
Utilisation de la tronçonneuse	7 heures	DAUCHY DUPUIS POTTIN RAMBERG TROCQUET POYER CADIOU FAURE	Interne
A.S.A.V.P.A. Présentation des métiers de l'agriculture	28/03/2017 3h30	DAUCHY DUPUIS GUEROUT POTTIN RAMBERG TROCQUET	Partenariat avec l'ASAVPA
Fin 2017			
CACES 1	35 heures	DAUCHY POYER RAMBERG TROCQUET	950€
CACES Nacelle 1B	21 heures	CADIOU FAURE GUEROUT	2200€
"Bien vivre son budget"	12 heures	DAUCHY FAURE GUEROUT POTTIN POYER TROCQUET	Partenariat avec le CD27

Axe n° 4 : Contribution à l'activité économique et au développement territorial

La cohérence de l'offre d'insertion mise en place par la structure avec les besoins du territoire :

L'activité économique dans l'environnement départemental, choix d'investissement en lien avec le développement de l'activité :

Avec la fusion, depuis le 1^{er} janvier 2017, le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie s'est considérablement élargi (80 communes allant des territoires de Beaumesnil, Broglie, Beaumont le Roger, Bernay et Brionne).

Le CIAS chantier d'insertion travaille en lien avec différentes Directions de la nouvelle intercom, comme les offices de tourisme (pour promouvoir les voies vertes et les chemins de randonnées (aménagement de parcours santé...), les services du grand cycle de l'eau (ouvrages hydrauliques, les STEP...)

Le chantier d'insertion a également été sollicité par le Conseil Départemental, en lien avec l'Association Syndicale Autorisée de la Risle Médiane, pour l'arrachage de plantes exotiques envahissantes sur le territoire de Beaumont le Roger.

Durant l'année 2017, nous avons travaillé sur un cahier des charges pour établir des critères bien définis afin que les 80 communes puissent également faire un appel à projets pour la création ou l'aménagement paysager (ex : aménagement d'un jardin du souvenir, aménagement d'une place...). Ces projets viendront diversifier et valoriser les activités des salariés du chantier d'insertion et développer d'autres compétences (maçonnerie paysagère, terrassement...).

4.1.2. LES EFFECTIFS BENEVOLES

Nombre de bénévoles	Fonction	Valorisation ETP [N] (1 ETP = 1.820 H annuelles)	ETP correspondant N-1 (1 ETP = 1.820 H annuelles)

4.1.3. LA FORMATION DES PERMANENTS (affectés aux activités IAE pour lesquelles un conventionnement est demandé) EN 2018:

A) Les salariés permanents ont-ils suivi des formations en 2017? Oui Non

Si Oui : Combien ont suivi une formation en 2017. : 1

Décrire les formations réalisées dans le tableau ci-dessous :

Intitulé de la formation	Type de formation	Durée moyenne par participant (en Nb heures)	Nb de salariés permanents bénéficiaire N-1
CACES Nacelle Cat. 3B	AFTRAL	21 heures	1

B) Des formations pour les salariés permanents sont-elles prévues en 2018 (permanents affectés aux activités IAE pour lesquelles un conventionnement est demandé)?

Oui Non Ne sait pas

Si Oui : Combien de salariés permanents sont potentiellement concernés : 2

Décrire les projets de formation dans le tableau ci-dessous :

Intitulé de la formation	Type de formation	Durée moyenne par participant (en Nb heures)	Nb prévisionnel de salariés permanents bénéficiaires
Approche sur la mise en place et la gestion de l'écopâturage	CNFPT	14 heures	2
Après le certiphyto, une nouvelle gestion pour les espaces verts	CNFPT	14 heures	2
Pratiques de protection biologique intégrée	CNFPT	21 heures	1
La gestion conservatoire des mares communales	CNFPT	7 heures	2
La protection de la santé du jardinier	CNFPT	14 heures	1
La compréhension du fonctionnement de l'arbre	CNFPT	21 heures	1

4.2. LES MOYENS MATERIELS

4.2.1. LES LOCAUX

	Nombre	Surface (m ²)	Modalité d'occupation (cocher)		
			Propriétaire	Locataire	Mise à disposition gracieuse
Bureaux	2		X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salle de formation	1		X	<input type="checkbox"/>	X
Atelier équipé	1		X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vestiaires Femmes/Hommes	2		X		
Salle de restauration	1		X		
Serre pédagogique	1	200 m ²	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4.2.2. LES AUTRES MATERIELS

Décrire les autres moyens matériels que votre structure utilise dans le cadre de ses activités conventionnées au titre de l'IAE (véhicules, machines utiles à la production, autres équipements...). Préciser leur état de vétusté et les éventuels projets de renouvellement ou d'achat de nouveaux équipements :

Matériels techniques :

- * 5 tronçonneuses d'élagage
- * 4 tronçonneuses forestières
- * 1 tronçonneuse d'apprentissage
- * 8 débroussailleuses
- * 2 tondeuses
- * 1 perche élagueuse (à renouveler)
- * 1 perche taille-haies
- * 3 taille-haies
- * 3 souffleurs à dos
- * 1 souffleur à main
- * 1 motoculteur
- * 1 lot de matériel à batterie (taille-haie, tronçonneuse, souffleur)

Moyens de transport :

- * 1 camion benne double cabine 7 places
- * 1 camion benne 7 places (à changer)
- * 1 remorque porte engins
- * 1 tracteur
- * 1 broyeur à herbe
- * 1 broyeur à branches (à changer)
- * 1 enfouisseur de pierres
- * 1 plateau porte engins
- * 1 rétro-pelle

Investissement : 2 petites tondeuses frontales (qui nécessitent le CACES 1 petits engins de chantier)

4.3. LES MOYENS FINANCIERS DE L'ORGANISME

	Finalité	Documents à joindre
Le budget prévisionnel 2018 de la structure	<p>Le budget prévisionnel doit porter sur l'intégralité des activités que la structure compte réaliser en 2018</p> <p>Si la structure porteuse réalise des activités multiples (dans l'IAE ou Non), elle doit intégrer toutes ces activités dans le budget</p>	ANNEXE 2
Compte de résultat N-1	Ce compte de résultat porte sur l'intégralité des activités de la structure (IAE compris)	Document établi par l'organisme

V. DEMANDE DE SUBVENTION

5.1. DEMANDE D'AIDE AU POSTE

Demande d'aide au poste sur l'année						
	Rappel du volume conventionné en 2017	Réalisation au 30 juin 2017	Demande pour 2018	Demande pour 2019	Demande pour 2020	Observations de la structure sur les perspectives
NB prévisionnel de personnes en insertion	8,9	5	10	10	10	

Recrutement en ETP et en nombre de personnes						
	Rappel du volume conventionné en 2017	Réalisation au 30 juin 2017	Demande pour 2018	Demande pour 2019	Demande pour 2020	Observations de la structure sur les perspectives
NB prévisionnel de personnes en insertion			13	13	13	
BRSA socle	10	7	10	10	10	
ASS	1	2				
TH	1	0				
Habitant des QPV	X	X	X	X	X	
50 ans et plus	4	4	3	3	3	
Femmes	1	2	1	1	1	

5.2. Les objectifs de résultats

Joindre le tableau excel détaillé des sorties réalisées au 30 juin 2017

	Rappel 2017	Réalisation au 30 juin 2017	Objectif 2018	Objectif 2019	Objectif 2020
Sorties en emploi durable					
Sorties en emploi de transition					
Sorties positive					
Sorties dynamique					

5.3. Les axes de progrès

La structure s'engage à :

Promouvoir le chantier d'insertion et ses activités au sein de la nouvelle intercom et sur tout le territoire.

Continuer d'animer les réunions « Acteurs de l'Insertion » mises en place par le CIAS afin d'avoir des temps d'échange, de partager des informations avec tous les partenaires du territoire (Conseil Départemental, DIRECCTE et tous les acteurs du territoire de la nouvelle Interco).

Continuer le partenariat avec Pôle Emploi afin de continuer à mieux cibler les personnes à recruter (info collective, MRS...), mettre en place des ateliers avec Pôle Emploi.

Je soussigné :

Certifie l'exactitude des renseignements portés ci-dessus

À Bernay

Le 06 /10/2017

Nom et qualité du signataire, cachet de la structure :

Le Président,
Jean-Claude ROUSSELIN

Signature

VI. ANNEXES

ANNEXE 1

Attestation de délégation de signature du ou de la représentant(e) légal(e)

Je soussigné(e), [nom, prénom et qualité du ou de la représentant(e) légal(e)], en qualité de représentant(e) légal(e) de [nom de l'organisme bénéficiaire qui sollicite l'aide, désigné dans le présent dossier], ayant qualité pour l'engager juridiquement, atteste que délégation de signature est donnée à [nom, prénom et qualité du délégataire], à l'effet de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de l'opération décrite dans la présente demande de subvention, à son suivi administratif et financier et tout document sollicité par les instances habilitées au suivi, à l'évaluation et au contrôle des aides financières attribuées.

Les documents signés en application de la présente délégation de signature, comporteront la mention « pour le (ou la) représentant(e) légal(e) et par délégation ».

Je m'engage à faire connaître toute limitation apportée à cette délégation de signature.

Rappel : Le délégant n'est pas dessaisi de ses compétences, et en conserve la responsabilité éventuelle. Déléguer, c'est attribuer à autrui la capacité juridique d'engager l'association (article 1984 du Code civil). Le délégataire doit strictement respecter son mandat et ne rien faire au-delà, sauf à engager sa responsabilité civile (article 1989 du Code civil). Tout acte signé en vertu d'une délégation de signature est réputé être signé par le délégant lui-même. Le délégant est alors tenu de respecter les engagements pris par le délégataire et est donc responsable des actes de celui-ci, éventuellement même les actes au-delà de la stricte exécution du mandat s'il les a ratifiés expressément ou tacitement (article 1998 du Code civil).

ANNEXE 2

BUDGET PREVISIONNEL DE LA STRUCTURE Exercice 2018

CHARGES		MONTANTS(1)	PRODUITS
60	Achats	0	70 - Ventes
602	Achats stockés		Productions Vendues
604	Prestations de services		Marchés publics
605	Achat matériel		Marchés publics insertion
606	Achats fournitures non stockées		Prestations de service
61	Charges externes	0	Mise à disposition de personnel
611	Sous-traitance générale		74 - SUBVENTIONS (2)
612	Crédit-bail		ETAT (préciser l'administration)
613	Locations immobilières		ETAT (préciser l'administration)
613	Locations mobilières		ETAT (préciser l'administration)
614	Charges locatives		ETAT (préciser l'administration)
615	Entretien réparations		REGION
616	Primes d'assurances		DEPARTEMENT (préciser la ligne PDI..FSE)
617	Etudes et recherches		DEPARTEMENT (préciser la ligne PDI..FSE)
618	Documentation générale et colloques		DEPARTEMENT (préciser la ligne PDI..FSE)
62	Autres charges externes	0	
621	Personnel extérieur à l'entreprise		INTERCOMMUNALITE (EPCI)3
622	Honoraires		INTERCOMMUNALITE (EPCI)
	Presta. formation/tutorat personnel insertion		
	Prestataire action hors formation/tutorat		COMMUNES
623	Publications		COMMUNES
			COMMUNES
624	Transports et déplacement		
			FSE
625	Voyages, missions et réceptions		PLIE
626	Frais de télécom et postaux		Autres établissements publics :
627	Service bancaire		Agence du service civique
628	Divers		
			Aides privées (fondation...)
63	Impôts et taxes sur salaires	0	
631	Taxes sur salaires		
633	Vers. Formation, transport, construction		
635	Impôts directs, indirects et droits		
64	Salaires et charges	0	

(1) Ne pas indiquer les centimes

(2) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

(3) Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ;

ANNEXE 3

Pour chaque ACI intégré à votre demande de conventionnement, remplissez la fiche descriptive ci-dessous : (1 fiche par ACI)

FICHE DESCRIPTIVE ACI N° 1			
NOM DU CHANTIER	CIAS Chantier d'Insertion Intercom Bernay Terres de Normandie		
Contexte de renouvellement de l'ACI	Fin convention pluriannuelle		
Objectifs de l'ACI	Recruter, accompagner, encadrer et former des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles en vue de faciliter leur retour à l'emploi		
Dates de l'ACI	Du 01.01.2018 au 31.12.2020	Durée en mois : 36	
Publics visés	BRSA et Autres publics		
Nombre de Poste en ETP demandé	10,9 ETP (7,4 ETP BRSA et 3,5 ETP autres publics)		
Lieu d'exécution de l'activité	Production	<i>Intercom Bernay Terres de Normandie</i>	
	formation	<i>Intercom Bernay Terres de Normandie</i>	
Nature de l'activité de l'ACI. -Décrire les tâches techniques confiées aux salariés en insertion -Joindre fiche de poste	Espaces verts - Travaux de débroussaillage non récurrents. - Élagage, abattage, mise en sécurité d'arbres. - Taille de haies. - Création et réalisation de fleurissement arbustif, plantes annuelles et bisannuelles. - Petits travaux de maçonnerie paysagère. - Petits travaux de clôture.	Espaces naturels - Entretien des mares et ouvrages à intérêt hydraulique. - Entretien en élagage seulement des chemins ruraux communaux non revêtus. - Ouverture de chemins. - Entretien de la voie verte : tonte, débroussaillage, élagage, taille de haie, entretien du mobilier. - Lutte contre	Intérêt touristique - Production plantes à massifs issues de bouturage ou de semi. - Entretien total des chemins balisés : élagage, broyage d'herbe 2 fois par an. - Fleurissement des offices de tourisme. - Fleurissement partiel de communes souhaitant être labellisées « Villes et villages fleuris »

	- Petits travaux de peinture extérieure (sauf sur bâtiments).	les plantes exotiques envahissantes par arrachage manuel. - Élagage, abattage, mise en sécurité d'arbres.	
Client ou maître d'ouvrage	Intercom Bernay Terres de Normandie et toutes ses communes L'Association Syndicale Autorisée de la Risle Médiane L'association 1001 Légumes		
FORMATION			
Nom(s) du ou des organismes de formation intervenant sur l'ACI	Encadrant Technique + AFTRAL (pour le passage du test)		
Procédure mise en place pour le choix du ou des organismes de formation (appel à projet...)	Consultation de prix auprès de plusieurs organismes		
Contenu des formations dispensées sur l'ACI	<ul style="list-style-type: none"> 1- Règlementation générale 2- Règles de sécurité Théorie et pratique 3- Les engins spécifiques 4- Technologies générales Théorie et pratique 		
ORGANISATION DE L'ACTION -Détailler le planning de l'ACI notamment :			
- Horaires de Formation			
- Accompagnement social et professionnel			

Horaires hebdomadaire de travail des salariés en insertion 26 heures hebdomadaires	Équipe 1 Lundi, Mardi, Jeudi : 8h-12h / 13h-16h30 Mercredi : 8h-12h		Équipe 2 Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h-12h / 13h-16h30 Mercredi : 8h-12h	
Autres (à préciser)				
SUIVI ET EVALUATION				
Modalité de suivi (partenaires-fréquence des réunions)	Comité de pilotage :		1/an	
	Comité de suivi :		1/an	
Partenaires associés :	DIRECCTE, Conseil Départemental, Pôle Emploi			
Personne responsable du dossier de l'ACI [intitulé]	GUERNON Delphine, d.guernon@bernaynormandie.fr , 02.32.43.37.04			

Annexe 4 : référentiel d'appui à la formalisation d'un projet d'insertion

Axe n°1: l'accueil et l'intégration en milieu de travail

Objectifs globaux :

- S'assurer que les personnes, qu'elles soient envoyées par les différents prescripteurs, notamment par le Pôle Emploi, ou qu'elles se présentent spontanément, correspondent aux publics que la structure entend recruter, compte tenu de son projet d'insertion et de la capacité de la structure à répondre aux spécificités du parcours vers l'emploi ;
- Veiller à l'information complète des salariés recrutés sur les implications et les engagements inhérents à l'embauche par une SIAE, en particulier les droits et obligations liés au contrat de travail.

Fonctions	Actions	Compétences et outils requis
Accueil	Présenter aux personnes accueillies l'offre d'insertion et le projet d'insertion de la structure	Un projet d'insertion formalisé
	Réorienter les personnes se présentant spontanément vers un prescripteur susceptible d'accorder un agrément IAE dans les cas où l'agrément est obligatoire	Partenariat avec le Pôle Emploi
	Définir des profils de poste et de pré-requis de recrutement	Partenariat avec les prescripteurs et les collectivités territoriales dans une logique de couverture des besoins des territoires
Intégration en milieu de travail	Mettre en place une procédure de recrutement performante : - Dépôt des offres au Pôle Emploi ; - Mise en place d'entretiens d'embauche individuels.	Qualification des personnes chargées du recrutement
	Etablir un diagnostic de la situation sociale et professionnelle du demandeur d'emploi, en lien avec le Pôle Emploi, en se fondant notamment sur les diagnostics établis préalablement : - Parcours antérieur (formation initiale, formation continue, expérience professionnelle et situation sociale) ; - Acquis, potentiel et motivations ; - Identifier les problématiques sociales (santé, logement, mobilité, justice, sécurité, illettrisme) ; - Recenser des difficultés et problèmes spécifiques.	Qualification des personnes chargées d'élaborer le diagnostic

	<p>Informez le futur salarié du fonctionnement de la structure, de son organisation et des conditions de travail par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La transmission de documents supports (règlement intérieur, livret d'accueil) ; - L'organisation d'une visite du lieu de travail ; - Information sur le contrat de travail 	<p>Connaissance de la réglementation et des structures administratives</p>
<p>Axe n°2 : l'accompagnement social et professionnel</p>		
<p>Objectifs globaux:</p>		
<p>□ Veiller à la mise en œuvre et au bon déroulement du parcours d'insertion du salarié au sein de la structure (intégration initiale au sein de la structure, fourniture d'un cadre de travail, préparation de la sortie) dans le respect du droit du travail, notamment des règles d'hygiène et de sécurité ;</p> <p>□ Contribuer au traitement des problématiques sociales, obstacles à une insertion professionnelle efficace, dans le cadre d'un réseau de partenariats.</p>		
<p>Fonctions</p>	<p>Actions</p>	<p>Compétences et outils requis</p>
<p>Accompagnement socio professionnel</p>	<p>Désigner un référent au sein de la structure chargé d'assurer le suivi des salariés en insertion en lien avec le référent de parcours extérieur à la structure</p>	<p>Qualification des référents en lien avec les compétences des référents de parcours extérieurs à la structure (PLIE quand il en existe) et formation à l'accompagnement socio-professionnel</p>
<p>Accompagnement socio professionnel</p>	<p>Accompagner le salarié dans les démarches administratives liées à sa reprise d'activité</p>	<p>Connaissance du milieu institutionnel et mobilisation de partenariats</p>
<p>Accompagnement socio professionnel</p>	<p>Elaborer ou affiner avec le futur salarié, en lien avec le référent de parcours extérieur à la structure, un parcours d'insertion (au besoin en adaptant un projet de parcours déjà réalisé avec d'autres acteurs) précisant les principales échéances et les moyens qui seront mis en œuvre. Formaliser ce projet professionnel de parcours dans un document écrit</p> <p>Réaliser des entretiens et bilans réguliers sur l'évolution du salarié en insertion et, au besoin, réajuster le projet professionnel en lien avec le référent de parcours extérieur à la structure</p> <p>Formaliser chacune des étapes du parcours (entretiens et bilans) au sein de la structure (livret d'accueil et de suivi)</p>	<p>Qualification des référents et des encadrants Méthodologie et formalisation (référentiel de parcours)</p>

	Proposer, en lien avec le référent de parcours extérieur à la structure, une réorientation vers les acteurs les plus à même d'apporter des réponses adéquates à la situation des salariés en insertion, soit parce qu'ils rencontrent des difficultés au sein de la structure, soit dans une optique de dynamisation du parcours d'insertion	Connaissance du milieu institutionnel et mobilisation de partenariats
Accompagnement social	Mettre en œuvre des solutions aux problématiques sociales identifiées : en mobilisant des ressources internes à la structure et en favorisant l'accès aux actions, aux mesures et aux dispositifs existants en orientant les salariés en insertion vers les acteurs pertinents et en les accompagnant dans les démarches	Connaissance du milieu institutionnel et mobilisation de partenariats
	Désigner un encadrant technique pour l'apprentissage des gestes et des pré-requis professionnels	Recruter des salariés permanents pour assurer un encadrement technique de qualité. Qualification des encadrants
Accompagnement professionnel et encadrement au poste de travail	Accompagner le salarié en insertion dans son adaptation au poste de travail : présentation des règles de vie collective, formation sur les outils de production, les règles de sécurité	Qualification des encadrants (en lien avec le domaine d'activité) et formation des encadrants au droit de travail et hygiène et sécurité
	Encadrer les salariés en insertion en situation de travail (en veillant notamment au respect des horaires de travail, des règles de sécurité...) et permettre l'acquisition de savoir-être et de savoir-faire	Qualification des encadrants
	Evaluer les compétences professionnelles acquises tout au long du contrat du travail et formaliser ces acquis (attestations de compétences, démarches de VAE) et identifier sur cette base d'éventuels besoins de formation complémentaire	Qualification des encadrants et référents
	Réalisation d'un bilan final, formalisation des acquis du salarié, analyse des différentes options envisageables et préparation de la suite du parcours avec le référent de parcours	Qualification des référents en lien avec les compétences des référents de parcours extérieurs à la structure (PLIE quand il en existe)
Accompagnement professionnel (préparation à la sortie)	Présenter des techniques de recherche d'emploi et aider à la recherche d'emploi (recherche des offres, rédaction de CV, de lettres de motivation, simulation d'entretien, consultation des offres du Pôle Emploi...)	Qualification des encadrants ; informatisation ; partenariats ; connaissance du bassin d'emploi
	Informar les salariés en insertion sur les métiers et secteurs en tension et les mettre en relation avec les employeurs de ces secteurs	Partenariats avec les entreprises "classiques" Partenariats avec les filières, branches et entreprises en difficultés de recrutement (bâtiment, restauration, service à domicile, etc.)

	Mettre en place des passerelles avec des entreprises "classiques" pour le placement des salariés en insertion (notamment partenariats, mise en place de parrainage, transfert des compétences acquises en matière d'insertion vers ces entreprises pour les aider dans l'accueil de ces nouveaux salariés)	Connaissance par le chargé de mission "relation avec les entreprises" du secteur marchand "classique" et partenariat avec ces entreprises
	Mettre en place des passerelles avec les autres SIAE: partenariats opérationnels, mutualisation de moyens, statut d'ensemblier de la structure	Partenariats et échanges d'information entre structures
	Transmettre le livret d'accueil et de suivi ainsi que le bilan final à la nouvelle SIAE embauchant la personne ou aux référents de parcours extérieurs à la structure dans le respect des règles de déontologie	Partenariats et échanges d'information entre structures
Axe n° 3 : la formation des salariés en insertion		
Objectifs globaux :		
<input type="checkbox"/> Outre une productivité accrue dans le poste occupé au sein de la SIAE, améliorer l'employabilité des salariés en insertion en développant des compétences débouchant sur l'emploi.		
Fonctions	Actions	Compétences et outils requis
Formation des salariés en insertion	Identifier les besoins en formation des salariés à partir du diagnostic et des entretiens	
	Elaborer des plans individuels de formation (dispositions légales)	Connaissance du mode de fonctionnement des dispositifs de la formation professionnelle continue et de l'offre de formation du territoire
	Informar les salariés des différentes modalités de formation et les accompagner	Partenariat et suivi avec les organismes dispensateurs de formation
	Réaliser des formations en interne (adaptation au poste et savoirs de base)	Qualification des encadrants techniques
	Mobiliser l'offre de formations externes (savoirs de base et formation pré-qualifiantes) et réaliser une évaluation de ces formations dans le cadre d'entretiens	Partenariats avec Conseil régional, conseil départemental, mobilisation des OPCA

Axe n° 4 : la contribution à l'activité économique et au développement territorial		
Objectifs globaux :		
<input type="checkbox"/> Concilier la viabilité économique de la structure avec ses missions d'insertion et d'utilité sociale ; <input type="checkbox"/> Contribuer au développement économique d'un secteur d'activité et d'un territoire dans le respect des règles de la concurrence et du droit du travail.		
Fonctions	Actions	
Développement économique, territorial et utilité sociale	<p>Développer une stratégie commerciale avec la promotion des produits auprès des clients potentiels ; Vendre des produits et des prestations aux prix du marché ; Se doter des compétences nécessaires pour répondre aux appels d'offre publics (notamment clause d'insertion) ; Chercher des niches d'activité nouvelles Développer des activités répondant à des besoins collectifs non satisfaits en direction des collectivités publiques ou de personnes en difficultés, hors salariés en insertion</p>	<p>Qualification des salariés permanents, des encadrants et des bénévoles</p>
	<p>Rechercher et diversifier des partenariats financiers avec des organismes financiers, des entreprises et des fondations Mutualiser avec d'autres structures les fonctions de direction et d'accompagnement Développer des outils financiers et analytiques : commissaires au compte, comptabilité générale et analytique, indicateurs financiers de pilotage, rapport d'activité et financier</p>	<p>Compétences de gestion et d'ingénierie financière</p>
	<p>Transférer les compétences : aider les entreprises "classiques" à améliorer leurs procédures de recrutement, d'accueil et d'encadrement de salariés ayant rencontré des difficultés</p>	<p>Partenariats avec les entreprises "classiques"</p>
	<p>Mettre en place des actions spécifiques de lutte contre les discriminations</p>	<p>Partenariats avec les entreprises "classiques"</p>
	<p>Contribuer au développement ou au maintien de l'activité économique du territoire, notamment en zone rurale, en fournissant des emplois</p>	<p>Partenariats avec les services développement économique des collectivités et chambres consulaires</p>

